

Regard citoyen sur les enjeux du gaz de schiste

Mémoire présenté par le Regroupement citoyen « Mobilisation
Gaz de schiste »
de Saint-Marc-sur-Richelieu

au

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des
consultations de la Commission d'enquête sur les enjeux de
l'industrie des gaz de schiste au Québec - Deuxième partie de
l'audience
juin 2014

Introduction : Nous saluons la tenue d'un nouveau BAPE générique. Les travaux du BAPE pourront maintenant s'appuyer sur une documentation beaucoup plus riche – bien qu'encore partielle et parfois inadaptée - que lors des premières audiences du BAPE, appelé en catastrophe à l'été 2010 et pour lesquelles la population n'avait ni projet ni documentation sur lesquels se prononcer. En ce qui concerne l'interaction avec le public dans un objectif de participation, le peu d'attention et d'intérêt portés aux commentaires des participants dans les espaces de consultation a jusqu'ici été relativement préoccupant et nous espérons que les préoccupations et que l'expertise citoyenne – ces derniers étant les meilleurs spécialistes de leur milieu – seront prises en considération à leur juste mesure dans le cadre de ce BAPE. Enfin, rappelons que c'est en grande partie grâce au travail rigoureux, aux interventions et aux mémoires des groupes environnementaux et des citoyens, à l'instar du regroupement de Saint-Marc-sur-Richelieu, que les principaux enjeux ont été soulevés forçant le gouvernement à mettre les freins au développement de la filière du gaz de schiste et à évaluer ces enjeux . Pour ce mémoire nous avons décidé de bâtir une synthèse légèrement actualisée **à partir de la base de notre riche mémoire détaillé de 2010 (DM 163¹) dont les principaux éléments et conclusions demeurent la base de nos préoccupations et constats** et de la liste exhaustive de questions produite dès 2010².

Sommaire

1. Des questionnements et des constats majeurs de 2010 témoignant de l'expertise citoyenne et qui gardent leur pertinence en 2014.....	3
2. Un angle d'approche des études adapté pour cerner les enjeux au niveau de notre communauté / municipalité ?	5
3. Un exemple d'éclairage local des enjeux : la perspective actualisée de St-Marc-sur-Richelieu	9
Un projet déconnecté de la dynamique territoriale	9
Impacts sur le développement socio-économique endogène.....	10
La dynamique sociale et la (non) acceptabilité sociale.....	12
Bilan et recommandations	13

¹ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DM163.pdf

² Ensemble des questions posées en ligne par le regroupement lors de la première partie des audiences http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DC14/DC14_MobilisationGDS.pdf

1. Des questionnements et des constats majeurs de 2010 témoignant de l'expertise citoyenne et qui gardent leur pertinence en 2014

L'essentiel des éléments suivants préalablement identifiés par les citoyens sont désormais reconnus comme des enjeux témoignant de la pertinence de la vigile citoyenne.

- **Un grave déficit d'information, de transparence et de consultation des citoyens.**
- **Un projet lancé en l'absence de cadre réglementaire et de gouvernance adéquats** → cadre qui demeure encore en 2014 largement absent ou inadéquat.
- **L'obligation de l'intensité et de la densité des activités pour réaliser les incontournables économies d'échelle en font un projet de grande échelle** : développement intensif, concentré géographiquement et dans le temps des puits et sites de forage sur les territoires concernés, y entraînant une forte perturbation sur l'environnement, le paysage, le cadre de vie et l'économie.
- **Des territoires québécois qui diffèrent fortement des autres régions nord-américaines de développement du gaz de schiste par leur sensibilité et un projet industriel dans des zones non destinées aux usages industriels, faisant fi de l'aménagement et de la gestion du territoire** : Le projet gazier québécois est unique dans le sens où il installe des activités industrielles dans des zones non prévues pour un tel développement industriel selon les plans d'aménagement des collectivités locales. Par ailleurs, ces dernières n'ont pas de véritable pouvoir sur ce développement, encore moins de « droit de veto ». Ce dépouillement de pouvoir des collectivités locales, sans pouvoir de négociation, est une préoccupation citoyenne majeure.
- **Des nuisances lourdes et cumulatives sur l'environnement direct, subies par les populations riveraines**
 - Des enjeux majeurs à plusieurs facettes au niveau de l'eau : approvisionnement, risques de contamination, enjeux de gestion.
 - Impact potentiellement lourd sur les terres agricoles.
 - Qualité de l'air affecté qui pose des enjeux environnementaux et de santé publique.
 - Risques et enjeux de sécurité importants.
 - Risques et enjeux liés aux émissions de gaz à effet de serre.
- **Un partage injuste des impacts directs**
 - Agriculteurs/propriétaires de terrains loués par les gazières, potentiellement gagnants à certaines conditions : l'absence de cadre clair et transparent concernant ces indemnités crée des tensions locales importantes ainsi qu'une distorsion au niveau de la négociation

- en faveur des entreprises dans la mesure où le forage horizontal permet d'aller chercher les ressources dans votre sous-sol en passant chez le voisin.
- Des riverains qui n'ont rien à gagner mais beaucoup à perdre en qualité de vie, facteur clé pour lequel un certain nombre d'entre eux sont venus s'installer dans les territoires concernés. Économiquement, ils risquent de subir une diminution de la valeur mobilière de leurs propriétés (maison, terres agricoles, écurie, terre à bois, etc.), ajoutée à une hausse potentielle de leurs coûts d'assurance pour être couvert contre tous les risques liés à la présence des puits.
 - Des municipalités avec des bénéfices peu évidents (taxe foncière, redevances, compensations) au regard des coûts potentiels au niveau de l'usure de leurs infrastructures (routes, traitement des eaux), des investissements nécessaires pour la prévention et la gestion des risques, et des éventuelles pertes de revenus de taxes liés à la baisse de valeur des propriétés de certains résidents.
 - **Des retombées locales positives en termes d'investissements et emplois peu évidentes :** par le caractère extrêmement intensif en capital du développement gazier, les retombées en termes d'emplois sont limitées d'autant plus que l'essentiel de la main-d'œuvre spécialisée provient de l'étranger et ne s'installe qu'à court terme sur place. Il s'agira plutôt d'une somme de contrats temporaires pour des entrepreneurs locaux, un surplus de demande qui peut avoir un effet négatif sur la disponibilité locale de la main-d'œuvre des secteurs agricoles et industriels « traditionnels » qui ne pourront pas forcément s'aligner sur les salaires des gazières.
 - **Retombées nationales relativement faibles pour le Québec au regard des sacrifices locaux demandés**
 - Des gains en termes d'indépendance énergétique à nuancer.
 - L'absence d'une industrie existante réduit les impacts positifs en termes d'investissement et d'emplois pour le Québec.
 - Recettes fiscales incluant les redevances limitées.
 - Coûts collectifs majeurs pour le contribuable non évalués et non mis en comparaison avec les bénéfices.
 - **Voir en partie 3 – la dynamique locale de St-Marc**

2. Un angle d’approche des études adapté pour cerner les enjeux au niveau de notre communauté / municipalité ?

Les points suivants demeurent pour notre regroupement citoyen une préoccupation majeure au moment d’appréhender les enjeux du gaz de schiste au niveau de notre communauté / municipalité et même plus largement à l’échelle québécoise.

- **Les limites floues de la phase « exploratoire »** : L'absence d'une définition claire et largement diffusée des différentes phases d'exploration / exploitation – selon l'industrie et le MRNF multiplicité de définition et deux angles morts :
 - La phase exploratoire semble n'avoir aucune limite dans le temps: en 2025 on sera encore en exploration pour chaque nouveau puits foré !
 - La nécessité d'économies d'échelle dès la phase exploratoire fait en sorte qu'il n'y aura pas de petite exploration.
- **Un projet qui n'a pas été sérieusement comparé avec les autres options énergétiques pour réduire notre dépendance énergétique**
 - Le choix de se lancer dans la filière du gaz de schiste est déconnecté d'une politique énergétique claire. Le projet n'a pas fait l'objet d'une comparaison sérieuse et multidimensionnelle avec les autres options énergétiques qui pourraient s'offrir aux territoires (efficacité énergétique, géothermie, biogaz, biomasse, bio méthanisation, éolien, etc.).
- **Une vision complète des projets dans l'espace et dans le temps est nécessaire pour bien appréhender tous les impacts**
 - Dans le regard porté sur les différents enjeux, il est important de ne pas se limiter à une individualisation des projets car un certain nombre d'impacts et d'effets sont liés spécifiquement à l'accumulation de ces projets et de leurs impacts ne serait-ce qu'à l'échelle d'une municipalité.
 - Aussi, nous nous interrogeons sur la pertinence de l'échelle d'étude et notamment son aptitude à prendre en compte le caractère cumulatif des impacts sur le territoire d'une municipalité ainsi que les effets de seuils.
 - Accepter un projet temporaire n'est pas la même chose qu'accepter un projet structurel de long terme dans notre milieu...

- Nos infrastructures et notre tolérance potentielle aux nuisances brisent ou s'arrêtent à un certain niveau d'intensité (opérationnelle, spatiale et temporelle) de développement .



A quoi peut ressembler un tel développement à l'échelle d'une municipalité ?

Ce sont les citoyens eux-mêmes qui ont dû développer une compréhension des impacts cumulatifs potentiels et donc de l'empreinte territoriale potentielle de l'industrie pour pouvoir cerner les enjeux cumulatifs et en terme de développement du territoire.

Voici un essai de simulation qui permet de cerner les enjeux cumulatifs et l'empreinte territoriale

SIMULATION SUR 15 ANS DE DISTRIBUTION POTENTIELLE DE SITES D'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE À SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU ET CALIXA-LAVALLÉE . (SI LES PREMIERS PUIITS S'AVÈRENT RENTABLES).

CETTE SIMULATION EST AUSSI VALABLE POUR LE TERRITOIRE DE VERCHÈRES

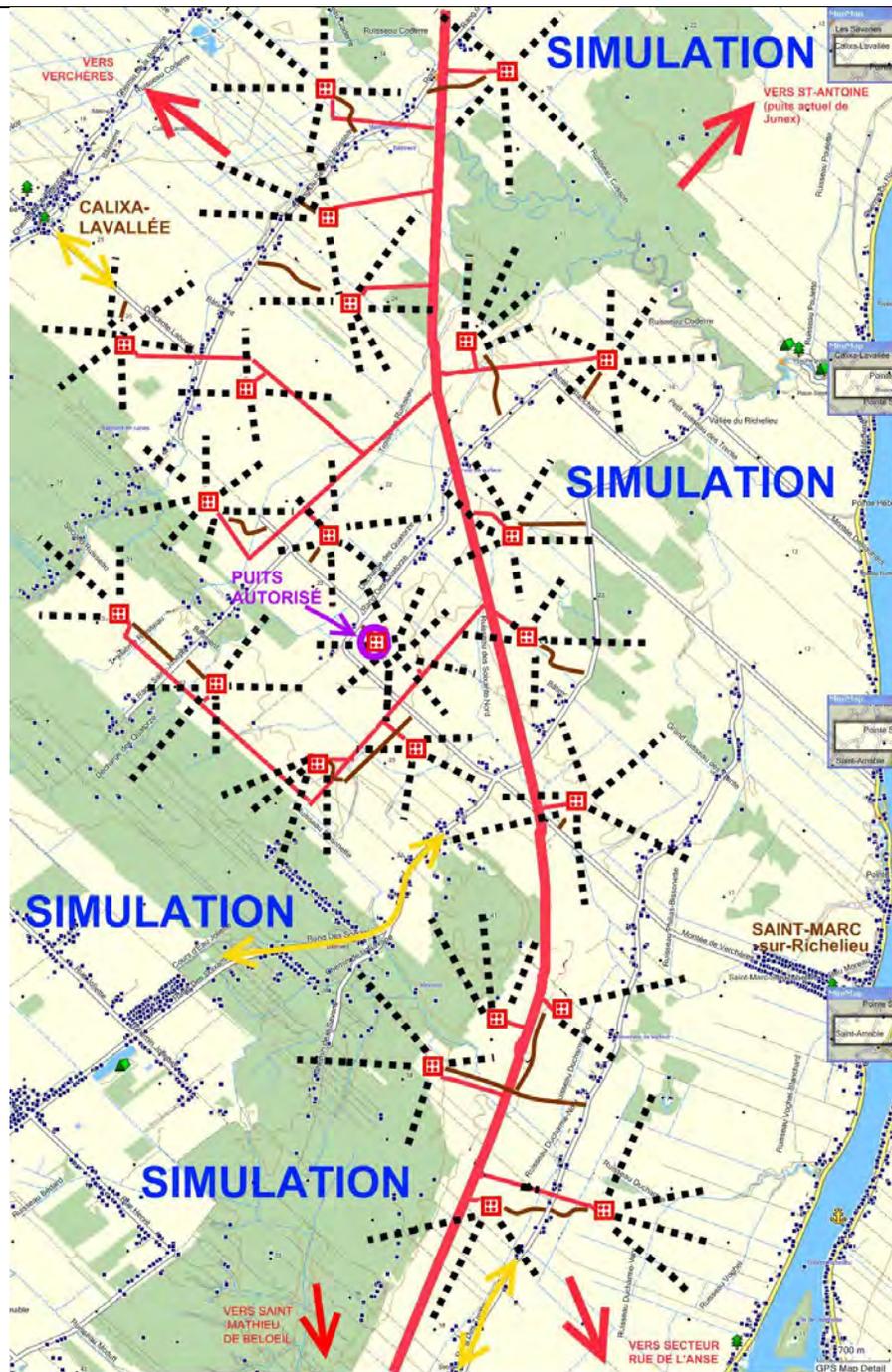
Ce scénario a été construit en fonction d'informations soumises au BAPE 2010, entre autres : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DB1.pdf

Paramètres de la carte :

- À l'exception du puits déjà autorisé par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) sur le rang des 14, l'emplacement des sites d'exploitation des puits a été fait de manière aléatoire.
- Sites de forage avec puits vertical unique ou à puits verticaux multiples.
- Forages horizontaux de 500 à 1500 m.
- Les bassins de rétention des eaux de fracturation ne sont pas représentés ni les installations de compression et de traitement du gaz.

Les forages horizontaux devraient être parallèles et orientés dans une certaine direction.

Cela ne change pas grand-chose au regard de l'idée principale de cette carte à savoir l'importance de comprendre l'empreinte et les impacts cumulatifs sur le territoire



Légende de la carte

- Gazoduc - emprise actuelle (tracé approximatif)
- Site de forage - gaz de schiste
- Autres développements potentiels
- Gazoducs de raccordement des puits de gaz de schiste
- Forage horizontal pour la fracturation hydraulique
- Routes nouvelles pour accéder aux puits de gaz de schiste
- Principales voies d'acheminement-évacuation de la machinerie, eau, produits chimiques
- Habitations (maisons ou cabanes existantes)

- La DURÉE DES PROJETS : plusieurs points nous semblent peu reconnus:
 - Un site accueille généralement plusieurs puits. Si le forage dure quelques semaines et une opération de fracturation quelques jours, chaque étape demande un aménagement préalable du site et des travaux subséquents. Aussi, ces opérations peuvent être répétées à plusieurs reprises. Au final, ces activités industrielles peuvent s'étaler sur plusieurs mois pour chaque site (6 à 18 mois) et plusieurs années pour chaque région concernée.
 - Concernant le forage et la fracturation hydraulique, les opérations de forage mais surtout celles de fracturation horizontale peuvent être **effectuées en plusieurs phases** et/ou **peuvent être répétées à plusieurs reprises** en fonction de paramètres comme notamment la disponibilité du matériel de forage, ou des variations du marché du gaz naturel. Autant de variables importantes sur la durée des travaux.

Présentation de Molopo (CPTAQ 2010) : **Document présenté par Molopo à la CPTAQ – juin 2010**

Projet Saint-Marc – Activités

- Activités d'exploration pour la recherche de gaz naturel :
 - Forage du puits : le forage durera environ 10 jours et nécessitera l'installation par EMCL d'une foreuse et du matériel connexe.
 - Analyse des données : après le forage du puits, l'équipement de forage sera retiré des lieux et le chantier demeurera inactif pendant environ deux mois, le temps que EMCL procède à l'analyse des données recueillies durant l'opération de forage.
 - Complétion du puits : EMCL perforera le puits et en stimulera les fissures. Pour stimuler les fissures, EMCL devra installer divers équipements de pompage et aura besoin de l'eau pour fissurer le puits correctement.
 - Mise à l'essai du puits : une fois l'équipement retiré du site, EMCL fera l'essai du puits. L'essai durera environ deux à trois mois, selon l'analyse des données.
 - Répétition : les étapes mentionnées ci-dessus (perforation, stimulation des fissures et mise à l'essai) seront répétées plusieurs fois au gré des essais réalisés par EMCL sur les autres zones du puits de forage.
 - Abandon du puits : la concession sera remise en état dans l'éventualité où le projet serait déclaré « non viable ».
 - Remise en état des lieux : une fois le puits fermé et les travaux achevés, EMCL remettra les lieux dans leur état initial comme indiqué dans le rapport Golder daté de mars 2010.

ÉNERGIE MOLOPO CANADA LIMITÉE 11

- Plus important encore, **la phase de gestion post-fermeture différente de la fermeture n'est pas globalement prise en compte ni appréhendée**
- **ENFIN, quand bien même les projets gaziers sur le territoire seraient temporaires, l'incertitude demeurerait permanente sur l'ensemble du territoire du fait du caractère intensif et mobile de cette industrie qui devra renouveler les puits et trouver régulièrement de nouveaux emplacements.**

3. Un exemple d'éclairage local des enjeux : la perspective actualisée de Saint-Marc-sur-Richelieu

Un projet déconnecté de la dynamique territoriale

Un projet industriel comme celui des gaz de schiste ne s'inscrit pas forcément dans la dynamique et le développement endogène de certains territoires. Si nous prenons l'exemple de Saint-Marc-sur-Richelieu, le développement local se base principalement sur

- Trois secteurs économiques principaux : tourisme (hôtellerie et restauration), agriculture et services de proximité.
- Absence de zone industrielle.
- Faible taux de chômage autour de 3 %.

L'identité du village s'est construite sur :

- Le patrimoine et l'agriculture.
- La qualité de vie locale : caractère champêtre non industriel.
- Véritable frontière rurale avec le développement du Grand Montréal.

Il faut aussi souligner **l'évolution des valeurs locales et les efforts menés par la municipalité et ses citoyens par rapport à la préservation de cette identité et à la gestion de leur territoire.**

- Nombreux sacrifices personnels et coûts économiques des résidents pour tenir compte de la protection du territoire agricole et du zonage agricole : investissement financier important pour mettre aux normes les systèmes de traitement des eaux usées, prise en compte de l'encadrement très strict au niveau résidentiel dans les zones agricoles (nombreux projets sacrifiés ou amputés), etc.
- Importance cruciale de préserver nos territoires agricoles : « sans agriculture, pas de nourriture ».
- Campagne de réduction de la consommation d'eau et sensibilisation aux enjeux de l'eau.
- Travail en coopération avec les autres partenaires pour améliorer la qualité de l'eau du Richelieu.
- Démarches en vue de l'adoption d'une politique environnementale pour la Municipalité.

- Sensibilisation pour préserver notre biodiversité et limiter les perturbations.
- Embellissement de la ville. Récemment reconnu par l'*Association des plus beaux villages du Québec. (Trois fleurons)*.
- Réduction du trafic routier sur le bord de l'eau et des nuisances reliées.
- Démarche de promotion de la qualité de vie et des commerces locaux.
- Démarche pour accroître l'attractivité touristique de notre municipalité.



Tous ces messages et ces gestes quotidiens ont été intégrés progressivement dans les valeurs des citoyens. Le projet du gaz de schiste qui intervient dans ce contexte social et culturel, s'inscrit en porte-à-faux de ses gestes et de ces valeurs.

Un village et ses habitants s'inscrivent dans une dynamique territoriale de long terme, construisent une identité collective et posent un certain nombre de gestes en ce sens. Le développement du gaz de schiste s'inscrit en rupture de plusieurs dynamiques territoriales : agricole, résidentielle, patrimoniale, culturelle, récréotouristique ; remettant en question les valeurs et les gestes quotidiens des citoyens qui, eux, s'inscrivent dans cette dynamique.

Impacts sur le développement socio-économique endogène

On développe des puits de gaz de schiste à partir des données dans le sous-sol sans tenir compte des différentes activités économiques qui existent à la surface.

Encore peu d'études économiques tiennent compte des autres usages du territoire alors que cela se traduit par des impacts importants sur les autres activités économiques : usage résidentiel, pertes de territoire agricole, et une baisse d'attraction pour des régions à fort attrait touristique. Il est important que soit menée une **véritable étude multisectorielle des impacts économiques**. Le développement à grande échelle du gaz peut constituer une nuisance majeure au développement économique endogène et biorégional (par exemple, écuries, acériculture, serriculture, activités récréotouristiques, etc.). C'est une

réalité que nous vivons à Saint-Marc-sur-Richelieu.

Il peut se produire un certain nombre de conflits d'usage pour les routes, l'approvisionnement en eau avec notamment les usages agricoles – nous vivons déjà parfois ces problématiques de conflits d'usages entre résidents et agriculteurs. Il faut noter aussi que **la perte de terres agricoles destinées au développement gazier pourrait se traduire par une perte d'activité économique.**

Certaines activités sont extrêmement sensibles à la qualité du milieu de vie qui constitue leur principal facteur de succès économique. Aussi le développement du gaz de schiste se traduira par une perte de clientèle et d'attractivité générale de leurs services ou produits, des difficultés réglementaires accrues, des coûts de fonctionnement plus élevés (assurances, etc.), etc. Pensons plus particulièrement aux activités suivantes :

- Services de proximité (garderie en milieu familial).
- Érablières, Vergers traditionnels.
- Écuries : très forte sensibilité des chevaux à l'environnement.
- Bed & Breakfast, gîtes, restaurants de prestige.
- Dépanneurs et artisans qui vivent en partie des centaines de touristes, cyclistes et automobilistes de la fin de semaine qui viennent apprécier notre municipalité rurale.

Rappelons au niveau de la main d'œuvre qu'il s'agira plutôt d'une somme de contrats temporaires pour des entrepreneurs locaux, un surplus de demande qui peut avoir un effet négatif sur la disponibilité locale de la main-d'œuvre des secteurs agricoles et industriels « traditionnels » qui ne pourront pas forcément s'aligner sur les salaires des gazières.

Au-delà des coûts et pertes pour les activités existantes, il faut bien réaliser qu'un développement gazier à grande échelle dans la ville **limiterait aussi les opportunités de développer de nouvelles activités économiques :**

- iriez-vous lancer à côté d'un puits de gaz de schiste : un nouveau gîte d'étape ? Une production biologique ? Une garderie ? Une nouvelle écurie ?

D'une manière générale, l'existence du projet gazier pourrait provoquer une baisse des investissements locaux pour cause de détérioration environnementale et d'incertitude causée la mise sous « claim » du territoire.

Le développement gazier peut interagir de manière très négative sur le développement endogène des territoires, avec des impacts économiques négatifs importants sur un certain nombre d'autres activités agricoles, récréo-touristiques, services de proximité qui peuvent subir des pertes importantes de clientèle, de revenus, d'attractivité, des difficultés d'opérations. Autant d'impacts à évaluer en fonction des contextes et de leur sensibilité. **OR si ces impacts ont été identifiés en partie dans l'ÉES, ils n'ont souvent pas été véritablement évalués !**

La dynamique sociale et la (non) acceptabilité sociale

Tout d'abord, il faut souligner que la mobilisation face à ce projet s'est traduit par beaucoup de stress et des investissements lourds des citoyens mis devant le fait accompli et obligés réagir et s'organiser la plupart du temps dans l'urgence. Ce projet a aussi créé certaines tensions au sein des membres de notre communauté dans un processus d'information et de consultation défailant, en venant confronter des visions du territoire et du développement économique parfois antagonistes. Nous avons eu un avant-goût très désagréable des tensions potentielles, de la capacité de fracture sociale et d'effritement du tissu social que pourrait causer un tel projet.

Juste avec la perspective du projet gazier non encore réalisé, la communauté a pu ressentir ce stress citoyen, cette perte de quiétude et le sentiment d'invasion et de perte de contrôle, etc. Le projet lui-même a forcé une modification des modes de vie, une remise en question voire le report de projets personnels de vie (logement, aménagement, enfants, etc.), des projets professionnels de nouvelles activités économique (établière, écurie, agriculture, etc.)... La pression sur les biens immobiliers s'est faite directement ressentir dans les rangs les plus sous pression.

Même si ces éléments sont très intangibles, ils constituent une réalité très présente et tangible dans les quotidiens de nombreux citoyens de la municipalité.

D'ailleurs, une majorité de citoyens ne se reconnaissent pas et n'adhèrent pas à ce projet de développement gazier à Saint-Marc-sur-Richelieu. Alors que l'ensemble de Saint-Marc-sur-Richelieu reste « claimé » par la compagnie gazière australienne Molopo, l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous pour ce projet. Une campagne de signature de lettres de « refus d'accès au territoire », dont la portée du geste individuelle dépasse largement celle d'une simple signature de pétition, nous a permis de rejoindre jusqu'ici près de 1200 citoyens majeurs de St-Marc sur Richelieu, soit proche de 75% de ceux-ci, avec un taux d'appui de 93% et moins de trente refus explicites. Les droits / permis d'exploration et ce qu'ils revêtent comme élément symbolique et structurel d'un manque de respect

envers les citoyens et d'une Loi sur les Mines archaïques font qu'en aucune mesure ils ne constituent un terrain envisageable pour un quelconque projet. Cette situation souligne d'ailleurs la contradiction entre des droits d'exploration légalement donnés et donc légaux et, dans le même temps, le manque de légitimité très fort de ces mêmes permis pour la population. Par ailleurs, les citoyens se sont organisés et mobilisés sur cette question et sont prêts à s'opposer à l'éventuelle venue.

Nous estimons qu'il y a une perte de confiance majeure et un manque d'intérêt et d'appui local pour le projet gazier qui ne permet pas d'envisager le retour de l'industrie sans conflit social majeur. La réaction citoyenne pourrait être d'autant plus intense que, pour beaucoup d'entre eux, le projet de gaz de schiste est déjà enterré et que sa réactivation locale les prendrait, dans une certaine mesure, par surprise pour une deuxième fois.

Bilan et recommandations

Au bilan, le Regroupement citoyen « Mobilisation gaz de schiste » de Saint-Marc-sur-Richelieu ne perçoit aucun intérêt (ni économique, ni social) au projet de développement gazier dans la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, comme dans l'ensemble du territoire du Québec. Au contraire, nous constatons – à travers l'enquête approfondie menée et l'expérience des échanges multiples que nous avons eue au cours des dernières années - que les activités d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste ne pourront être qu'intensives (pour assurer une certaine rentabilité financière) : elles transformeront le paysage agricole de la région et restreindront le déploiement de son économie rurale; elles entraîneront des conséquences négatives sur la qualité de l'eau, de l'air et sur la santé des gens; elle engendreront des risques majeurs, à long terme et à grande échelle.

Nous constatons que les décisions prises jusqu'ici en faveur de l'industrie gazière l'ont été sur la base d'une information insuffisante, en provenance principalement des compagnies elles-mêmes. Malgré des avancées notables, certaines questions clefs notamment liées aux externalités locales sont restées en suspens ou ont fait l'objet de réponses insatisfaisantes.

Ces constats nous amènent à revendiquer la mise en place des stratégies suivantes :

- La poursuite du moratoire sur toute activité d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste, nonobstant les permis d'exploration déjà accordés aux compagnies.
- Une révocation des permis considérés comme largement illégitimes par la population locale.
- La poursuite d'une évaluation des enjeux aux échelles les plus pertinentes au regard des impacts et des enjeux et tenant compte de la dynamique sociale qui s'est développée au cours des 4 dernières années et qui, dans le cas de Saint-Marc-sur-Richelieu comme dans nombre d'autres

municipalités se traduit par une inacceptabilité sociale du projet.

- Une étude de la filière du gaz de schiste au regard des filières dites « alternatives » : comparaison des coûts, rendements, risques, impacts et avantages – et à moyen et long terme. Une telle étude est nécessaire pour décider de la pertinence et de la désirabilité du projet de gaz de schiste.
- Le support au développement d'un système d'énergies alternatives, post-pétrole. Le Québec doit mettre à profit l'avantage de son hydro-électricité pour devenir un leader de l'alternative.

Dans la perspective de pouvoir accorder notre « consentement libre, préalable et éclairé » à un projet renouvelé de développement énergétique du Québec, notre Regroupement sera certes prêt à collaborer à la poursuite du débat social sur les grands enjeux liés à l'énergie, à l'environnement et à la construction de communautés locales « durables ».

**Le Regroupement citoyen « Mobilisation Gaz de Schiste »
de Saint-Marc-sur-Richelieu**

Mai 2014

Contact et personnes pour information et discussion :

groupeementcitoyengazdeschiste@gmail.com

Chantale Gamache

Pierre Batellier

Marc Bouisset